



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU DOUBS

SERVICE de COORDINATION  
INTERMINISTERIELLE  
DEPARTEMENTALE (SCID)

POLE DU DEVELOPPEMENT DE  
LA QUALITE DE LA VIE

AFFAIRE SUIVIE PAR : N.LENOIR  
☎ : 03.81.25.12.33  
FAX : 03.81.25.12.19

8 JUN 2010

Besançon, le

**Monsieur Jean-Claude Goudot**

**Président de l'association Vivre aux Chaprais**

**28 d, rue de la Rotonde  
25000 - Besançon**

Monsieur Le Président,

Par courrier en date du 28 mai 2010, vous avez appelé mon attention sur les nuisances occasionnées par des travaux effectués de nuit sur le tronçon de voie situé entre le pont des Cras et la gare Viotte à Besançon

Je vous confirme qu'à ce jour, Réseau Ferré de France n'a pas sollicité de dérogation auprès de mes services.

J'interroge Réseau Ferré de France à ce sujet par courrier de ce jour et ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le Préfet  
Par délégation  
Le Chef de Service

Marie France BARRAUX